

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **CEREALIS S.A.**

Siège Social : Immeuble Amir Al Bouhaira, Etage Mezzanine, Rue du Lac Turkana,  
Les Berges du Lac, 1053 Tunis

La société Céréalis porte à la connaissance des actionnaires et du public que la Famille Gahbiche (composée des parents Mohamed Salah Gahbiche et Samira Maarouf Bouraoui et leurs enfants Karim Gahbiche, Walid Gahbiche et Aymen Gahbiche) et Ekuity Capital S.A ont l'intention de céder la majeure partie de leurs actions dans la société Céréalis à une société anonyme holding dénommée « Power Brands Holding » (ci-après la «  **Holding**  »).

A l'issue de cette cession, 74,1 % du capital social de Céréalis sera détenu par la Holding.

Le montant de l'opération de cession des actions Céréalis qui seront cédées à la Holding sur la base d'un prix de 13,295 Dinars l'action, sera intégralement converti en actions de la Holding dans le cadre d'une augmentation de capital de cette dernière réservée aux cédants.

A l'issue de cette augmentation de capital, le capital social de la Holding sera entièrement détenu par la Famille Gahbiche et Ekuity Capital S.A ; étant précisé que la Famille Gahbiche détiendra la majorité du capital de la Holding.

Une fois cette opération réalisée et sous réserve de l'obtention des accords et autorisations nécessaires (dont celle du Conseil du Marché Financier), il est prévu qu'un fonds d'investissement étranger procédera, à travers une société dédiée, à un ensemble d'opérations sur le capital social de la Holding.

Le fonds d'investissement détiendra suite à ces opérations une participation majoritaire dans la Holding et exercera ainsi un contrôle indirect sur Céréalis.

Une fois le changement de contrôle au niveau de la Holding opéré, et en application de la réglementation en vigueur, la Holding sera soumise par le CMF à une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste des actions de la société Céréalis non détenues par la Holding.

La société Céréalis tiendra le public informé des évolutions de la prise de participation du fonds qui devrait être finalisée dans un délai de trois mois.

*Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité*